



Formation professionnelle de niveau 4
Certificat de Spécialisation

Conduite de la production oléicole, transformation et commercialisation



CFPPA – Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

• DUREE

600 heures en centre et 420
heures en entreprise
Possibilité de parcours partiel

• LIEUX

CFPPA, avenue Edouard Herriot à
Saint-Rémy-de-Provence

• DATE DE SESSION

03/10/2023 au 07/05/2024

• TARIFS

De 6000 € à 7880 € pour un
parcours complet

• FINANCEMENTS :

Région SUD-PACA : demandeurs
d'emploi, jeunes ou RSA ;
CPF, Entreprise, VIVEA,
OPCO, Autofinancement .

• EFFECTIF : De 9 à 17 personnes.

• ACCESSIBILITE

Référente handicap Aurore VAL
cfppa.st-remy@educagri.fr

• CONTACT :

Secrétariat du CFPPA
04.32.62.01.61
cfppa.st-remy@educagri.fr

• TAUX DE SATISFACTION

100 % en 2021

OBJECTIFS

Acquérir les compétences techniques et professionnelles nécessaires :
à la conduite du verger, aux opérations de transformation (production d'huile,
préparation des olives et des produits dérivés), au conditionnement, au
stockage et à la commercialisation des produits, au calcul et à la maîtrise des
coûts de production.

CONTENU

UC 1. Organiser un système de production oléicole
UC 2. Mettre en œuvre les techniques de production oléicole
UC 3. Analyser les résultats technico-économiques de la production oléicole
UC 4. Mettre en œuvre les techniques de transformation et de
commercialisation oléicole

L'individualisation des parcours permet d'établir un programme de formation
adapté à chaque bénéficiaire, avec des entrées et sorties au fil de la formation.
Possibilité de ne suivre que les modules (UC), ou sous-modules offrant un
intérêt pour le projet professionnel du/de la candidat.e.

Les bénéficiaires sont accompagné.e.s à la mise en œuvre de leur projet
d'installation et/ou formé.e.s aux Techniques de Recherche d'Emploi (TRE).

MODALITES PEDAGOGIQUES

En présentiel, en s'appuyant sur la dynamique de groupe et des méthodes
actives.

Plusieurs supports pédagogiques sont mis à disposition de la formation :

- Exploitation oléicole de 15 hectares conduite en Agriculture Biologique avec
un point de vente,
- Moulin d'extraction des huiles d'olive sur le site du lycée,
- Cuisine pédagogique du lycée pour des travaux pratiques de confiserie,
- Atelier de dégustation et d'analyse sensorielle au « Collège des saveurs »,
- Salle de travaux pratiques de l'IUT d'Avignon pour la réalisation de
cosmétiques à base d'huile.

MODALITES D'EVALUATION

Chaque capacité fait l'objet d'évaluations construites autour de situations
professionnelles. Les évaluations se déroulent tout au long de la formation.
Le diplôme est acquis si le/la bénéficiaire a réussi à l'ensemble des
évaluations.

Le bénéfice des UC (Unités Capitalisables/blocs de compétence) acquises est
conservé à vie.

<https://lpa.st-remy.educagri.fr/cfppa/nos-formations-longues>

CFPPA Saint-Rémy-de-Provence - Tel 04 32 62 01 61 - cfppa.st-remy@educagri.fr - Siret EPL : 191317155000215

EPLEPPA Les Alpilles – Avenue Edouard Herriot – 13210 Saint-Rémy-de-Provence (Tel EPL : 04 90 92 03 20)



Maj sept.23

CFPPA – Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole



• CODES

ROME A1405
RNCP 4106
NSF n°211S

• FORMACODE

21012 Agriculture : culture
spécialisée « Oléiculteur »
21551 Commercialisation
agroalimentaire

• REFERENT FORMATION

Julien AVY
Julien.avy@educagri.fr

• DELAIS D'ACCES A LA FORMATION

Suivant financeurs : 15 jours à 4
mois

• CONDITIONS PARTICULIERES

Parcours personnalisé suite à un
positionnement individuel
Stages obligatoires

• ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Les formateurs/formatrices sont des
professionnel.le.s de la filière oléicole.

L'immersion dans le milieu
professionnel est favorisée par le fait
que le CFPPA est situé au cœur d'une
des principales zones de production
oléicole comprenant de nombreux
moulins, confiseurs et domaines

PUBLIC

Adultes en reconversion, professionnels en diversification, salarié.e.s et jeunes de moins de 26 ans.

Egalement publics éligibles aux financements publics si ceux-ci sont accordés au CFPPA, sous réserve d'ouverture des groupes

METIERS VISES

Responsable d'exploitation, salarié.e de domaine oléicole, salarié.e d'atelier de transformation, commercial.e spécialisé.e, prestataire de services, etc.

PRE-REQUIS

Etre reçu par le centre et passer un entretien de positionnement (avec test éventuel), remplir un dossier d'inscription complet y compris de dérogation si nécessaire.

Posséder un diplôme agricole de niveau IV ou une expérience professionnelle agricole d'un an. Si diplôme non agricole et/ou une expérience professionnelle hors agriculture, suite à l'évaluation du centre, être soumis à une demande de dérogation de la DRAAF déposée par le centre de formation.

Vaccination antitétanique à jour et certificat médical d'aptitude physique.
Avoir un projet professionnel de création et/ou d'emploi en oléiculture.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Demandeur.euse d'emploi avec prescription : financement de la Région SUD conditionné au passage et à l'acceptation de la candidature à la Commission d'Admission en Formation (2 à 3 semaines avant pour parcours complet, donc début septembre).

Statuts salariés : dépôt auprès de l'OPCO du dossier complet, 2 à 4 mois avant la formation.

Pour les parcours partiels et autres statuts, nous consulter.

FINANCEMENTS

Pour les personnes en recherche d'emploi, il faut une orientation par : un Conseiller en Evolution Professionnelle du Pôle Emploi, ou de la Mission Locale (- de 26 ans), ou du Pôle local pour l'Insertion et l'Emploi (RSA), ou du Cap Emploi (TH), ou du Service Insertion Emploi Jeunesse du Département.

>> suivant le statut du candidat et les financements obtenus par le centre avant l'entrée en formation : Le/la candidat.e devra obligatoirement disposer d'une prescription». (renseignement auprès de l'équipe du CFPPA)

Pour les autres publics, le financement de la formation peut être assuré par :
- les fonds de la formation de votre opérateur de compétences (OPCO)
- le Compte Personnel de Formation (CPF) pour une prise en charge partielle
- vos fonds propres (blocs de compétence ou UC éligibles au CPF)
- le plan de développement des compétences de l'entreprise

La formation peut être suivie dans le cadre du dispositif PRO-A ou d'un Contrat de Professionnalisation ou d'un Projet de Transition Professionnelle (CPF de transition professionnelle).

<https://pa.st-remy.educagri.fr/cfppa/nos-formations-longues>

CFPPA Saint-Rémy-de-Provence - Tel 04 32 62 01 61 - cfppa.st-remy@educagri.fr - Siret EPL : 191317155000215

EPLEFPA Les Alpilles – Avenue Edouard Herriot – 13210 Saint-Rémy-de-Provence (Tel EPL : 04 90 92 03 20)

